

## Le mystère de MISTER C

Vous jouez aux courses et vous êtes donc intéressé par les affirmations de **MISTER C** qui vous promet d'augmenter vos revenus sans effort. Du reste, un document vous annonce 124 716 € de gains pour une mise de départ de 100 €.

Il vous suffit de commander la méthode « Parieur 100 % gagnant » : lorsqu'une course correspond aux critères de la méthode, **MISTER C** vous indique la veille le cheval gagnant.

Vous êtes dubitatif ? Cette méthode a été constatée par huissier de justice (*Maître Stéphane CARNET à Annemasse*). Cette indication devrait donc vous rassurer.

Le Réseau anti-arnaques s'est procuré le procès-verbal établi le 27 mai 2016, à la demande de **CJD COMMERCE INTERNATIONAL**, société de droit suisse. En fait, dans le cas présent, la mission de l'huissier n'était pas de constater l'efficacité des informations communiquées mais, uniquement, de confirmer qu'une base de données concernant 1968 courses de chevaux avait été réalisée pour la période du 12 avril 2010 au 31 août 2015.

En fait, **MISTER C** prélève ses informations dans la rubrique « les favoris des médias » dans le journal **PARIS TURF** (*information maladroitement masquée dans le procès-verbal de l'huissier*).

La valeur ajoutée apportée par **MISTER C** constitue un vrai mystère.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

**Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)